

Participer à la démarche de prévention des risques liés à toute activité dans l'entreprise

Décret du 3 septembre 1992 : faire bénéficier les travailleurs d'une formation pratique sur les gestes et postures à adopter pour exécuter correctement des manutentions.

■ PUBLIC - PREREQUIS

- Toute personne, opérateurs, manutentionnaires ou personnel d'entretien ayant une activité physique dans l'entreprise pouvant rencontrer ou non des difficultés liées à l'activité au poste de travail

■ OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Analyser sa propre activité de travail au regard de la prévention des risques liés à l'activité principale
- Optimiser les gestes et postures en terme de sécurité physique, d'économie d'efforts et d'efficacité au poste
- Proposer des axes d'amélioration en terme de configuration et d'organisation du poste de travail pour diminuer le risque d'atteinte de l'intégrité physique
- Situer l'importance des risques d'accidents et de maladies professionnelles liés à la manipulation, au transport manuel, aux postures de travail et aux gestes répétitifs
- Identifier et caractériser les risques liés à l'activité physique en utilisant des connaissances anatomiques et physiologiques sur le corps humain
- Identifier les éléments déterminants les gestes et postures de travail
- Appliquer les règles de base de sécurité physique et d'économie d'efforts pertinents en fonction de la situation de travail
- Agir sur la première cause de maladie professionnelle
- Proposer des améliorations afin d'éviter ou de réduire les risques identifiés

■ PEDAGOGIE

- Alternance d'apports théoriques par vidéo projection, films et de exercices pratiques à la bonne pratique des gestes et postures.
- Evaluation de la formation avec restitution de la synthèse des axes d'amélioration

Durée :

- Formation : 2 jours de formation minimum (peuvent être réalisés par demi-journées)

Document remis : Chaque stagiaire reçoit un support de cours

Nombre de participants : 6 maxi

PROGRAMME

Formation théorique

- La place de la formation dans la démarche de prévention
- Rappel des principes généraux de prévention
- Les activités physiques dans l'activité de travail
- Importance des atteintes à la santé et enjeux (statistiques nationales et de l'entreprise)
- Les accidents et maladies professionnelles liées aux manutentions manuelles
- Règles d'ergonomie
- Notions d'anatomie, de physiologie et de pathologie (os, muscles, tendons, ligaments...)
- Principes de base de l'utilisation de la mécanique humaine (principes de sécurité physique et d'économie d'efforts)
- Les différentes atteintes à la santé (anatomie, physiologique...)

Travaux Pratiques

- Etude de cas sur le terrain
- Une demi-journée consacrée à l'aide et au suivi de la mise en œuvre sur le terrain